



COMMUNE DE MAURECOURT

78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2026

Date convocation :
28 août 2026

Date affichage avis :
28 août 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Objet :
**CONVENTION DE
MISE À
DISPOSITION
GRATUITE DE
LOCAUX ET
D'ÉQUIPEMENTS
CULTURELS
COMMUNAUX A DES
ASSOCIATIONS-
APPROBATION ET
AUTORISATION DE
SIGNER**

L'an deux mil vingt-six, le 3 septembre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, Maire.

Étaient présents : Mme Martine MORY, M. Didier GUERREY, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Régis TRICHARD, Mme Alice FOURNIL, M. Sylvain PERROT, M. René CHOTEAU, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Joël DRECOURT, Mme Valérie BAYLOT, Mme Françoise de VINZELLES, Mme Véronique GOUSY, M. Kanesamohan KANAGARAJAH, Mme Noémie CASSELEUX, Mme Nadia LAARAJ, M. Anthony DESCHAMPS, M. Kevin GOUALCH, M. François LEVEEL, M. Niels JULIEN- SAINT- AMAND, Mme Camille LAVIALLE.

Excusés : Mme Michèle BARATELLA (représentée par M. Didier GUERREY), Mme Annette MORIN (représentée par Valérie BAYLOT), M. Rémi LEVEQUE (représenté par Sylvain PERROT), M. Côme GRONDIN (représenté par Mme Nicole COURBET).

Secrétaire de séance : Mme Astrid DELANNOY.

DÉLIBÉRATION

Le conseil municipal,

Sur présentation de Monsieur Jean-Luc HOUBRON,

Vu le bureau municipal du 27/08/2026,

Vu la convention de mise à disposition gratuite de locaux et équipements culturels communaux à des associations,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve les principes cadres de mise à disposition conventionnelle d'équipement culturel communal à titre gratuit à des associations.

Autorise le Maire ou son représentant à signer les conventions et tous les documents s'y rapportant mettant individuellement en œuvre ces principes pour chaque équipement / association.



Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 4 septembre 2026

Le Maire
Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20260903-2026-57-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

